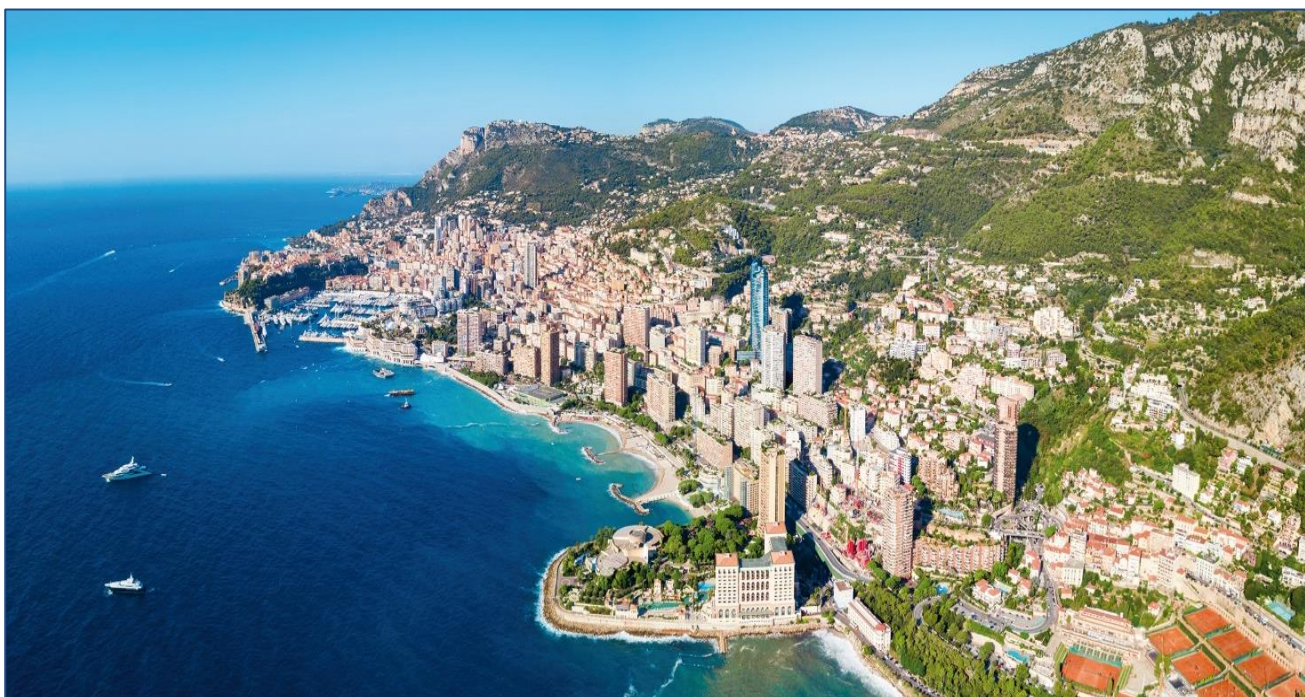


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 septembre 2019

A8 - Nouvelle bretelle de Beausoleil Signature de la convention de financement



Ce mardi 10 septembre 2019, en présence de Monsieur Yoann TOUBHANS, Sous-préfet de Nice-Montagne représentant le Préfet des Alpes-Maritimes, du Conseiller du Gouvernement – Ministre des Finances et de l'Économie, Jean CASTELLINI, du Conseiller du Gouvernement – Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, Marie-Pierre GRAMAGLIA, le Ministre d'Etat du Gouvernement princier de Monaco, Serge TELLE, le Président du Département des Alpes-Maritimes, Charles Ange GINESY, le Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Jean-Claude GUIBAL et le Directeur Général du réseau ESCOTA de VINCI Autoroutes, Blaise RAPIOR, ont signé la convention de financement pour la construction de la nouvelle bretelle du quart d'échangeur de Beausoleil de l'autoroute A8.

Signature ce midi de la convention pour la construction d'une nouvelle bretelle sur la commune de La Turbie offrant un accès supplémentaire au territoire de la Riviera Française et à la Principauté de Monaco.



Signature de la convention de financement par (de gauche à droite) :

Jean-Claude Guibal, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Serge Telle, Ministre d'Etat du Gouvernement princier, Principauté de Monaco et Blaise Rapior, Directeur général d'ESCOTA.



De gauche à droite : Gérard Spinelli, Maire de Beausoleil, Yoann Thoubans, Sous-Préfet de Nice-Montagne, Jean-Jacques Raffaele, Maire de La Turbie, Jean-Claude Guibal, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Serge Telle, Ministre d'Etat du Gouvernement princier, Blaise Rapior, Directeur général d'ESCOTA, de Xavier Beck, Maire de Cap d'Ail, de Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et de Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement – Ministre des Finances et l'Économie

Contexte

Chaque jour près de 43 000 de personnes se rendent à Monaco en empruntant les axes existants. L'augmentation régulière du trafic a rendu, au fil du temps, ces trajets plus compliqués pour les usagers réguliers.

Afin d'améliorer la desserte de Monaco, les élus locaux, les riverains et les usagers demandaient périodiquement la création d'une nouvelle liaison en utilisant l'accès de service situé après la sortie de la Turbie sur l'autoroute A8, au niveau de l'aire de services de Beausoleil

En réponse à cette situation et conscients de l'enjeu portant sur de nombreux déplacements quotidiens des habitants des Alpes Maritimes et de Monaco, les différentes collectivités locales et départementales, les services de l'Etat, les représentants du gouvernement princier de Monaco et les gestionnaires des infrastructures, ont souhaité la réalisation d'une étude globale des déplacements proposant des solutions d'amélioration. A l'issue de cette phase d'étude, un échangeur (avec une bretelle de sortie) au niveau de l'accès à l'aire de services de Beausoleil s'est imposé comme étant la solution la plus efficace.



Une nouvelle voie pour la desserte de Monaco et l'est du département.

Ce projet d'aménagement, situé à l'est de la barrière pleine voie et du diffuseur de La Turbie, sur l'autoroute A8, se traduit par la réalisation d'une bretelle de sortie située au niveau de l'aire de services de Beausoleil, dans le sens France / Italie. Ce nouvel accès sera directement raccordé à la Grande Corniche, la RD 2564.

Ces travaux créeront ainsi un nouveau point d'échange entre l'autoroute A8 et le réseau départemental (RD 2564 - Grande Corniche), soulageant automatiquement les autres accès à Monaco (dont le tunnel de Monaco sur l'A500 et la Moyenne Corniche) et améliorant les conditions de circulation entre La Turbie et Menton.



Les objectifs du projet

Cette nouvelle bretelle d'accès permettra de :

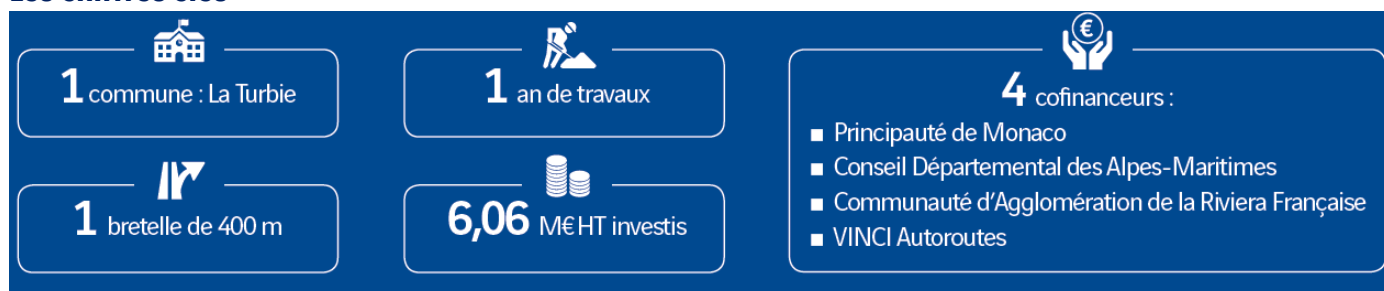
- créer une nouvelle voie de desserte offrant un accès supplémentaire à la Principauté de Monaco et aux communes littorales de l'est du département,
- diminuer le trafic dans la traversée de La Turbie,
- fluidifier le trafic sur l'autoroute A500 et dans le tunnel de Monaco, ainsi que sur la Moyenne Corniche à l'approche de Monaco.

Une opération co-financée par 4 acteurs du territoire

Le montant global de l'opération s'élève à 6,06 millions d'euros HT. Cette opération d'aménagement du territoire est co-financée par les parties prenantes locales qui se sont mobilisées depuis de nombreuses années :

- **Gouvernement princier** : 2, 145 millions d'€
- **Département des Alpes-Maritimes** : 1, 235 millions d'€
- **Communauté d'Agglomération de la Riviera Française** : 200 000 €
- **Réseau Escota/VINCI Autoroutes** : 2,480 millions d'€

Les chiffres clés





Contact presse :

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française :

- Marianne CIPIAN , mail : m.cipan@carf.fr – téléphone : 04 92 41 89 25

Département des Alpes-Maritimes :

- Julie MOZYIAN , mail : jmozyian@departement06.fr - téléphone : 04.97.18.62.07

Gouvernement princier :

- Hervé ZORNIOT, mail : hzorgniotti@gouv.mc - téléphone +0037 7 98 98 22 10

VINCI Autoroutes :

- Sophie LETHUIN-FARGE, mail : sophie.lethuinforce@vinci-autoroutes.com - téléphone : 06.01.04.54.43